INFORMATIONS MUNICIPALES

(Vol. 33 no 1) 15 janvier 2024

Principaux postes budgétaires Tableau comparatif 2023-2024

	Budget 2023	Budget 2024
REVENUS		
Taxes	4 818 576 \$	5 139 654 \$
Compensation	191 296 \$	195 658 \$
Autres revenus	1 221 948 \$	1 418 654 \$
Appropriation de réserve/fonds de roulement		
TOTAL	6 231 820 \$	6 753 966 \$
<u>DÉPENSES</u>	2023	2024
Adm. générale	916 010 \$	1 101 755 \$
Sécurité publique	1 064 353 \$	1 096 585 \$
Transport	883 184 \$	919 143 \$
Hygiène du milieu	896 119 \$	1 007 227 \$
Urbanisme	128 431 \$	197 200 \$
Loisirs et culture	1 001 873 \$	1 143 193 \$
Frais financement	342 612 \$	358 207 \$
Immobilisations réserve/fonds roulement	88 201 \$	-29 963 \$
Quote-part dépenses	910 537 \$	960 119 \$
Mauvaises créances	500 \$	500 \$
TOTAL	6 231 820 \$	6 753 966 \$
Évaluation	504 840 200	516 608 900

Napierville Napierville Napierville Napierville Napierville Napierville



Le budget pour l'exercice financier 2024 a été adopté le 14 décembre 2023.

Taux global de taxation

Pour l'année 2024, le conseil municipal a effectué une hausse du taux global de taxation de 4%, incluant certaines variations au niveau des taux de taxation des taxes relatives à l'éclairage ainsi que la sûreté du Québec.

	Taxes 2023	Taxes 2024
Taxe foncière générale	0.5079 \$	0.5359 \$
Taxe éclairage	0.0135 \$	0.0110 \$
Taxe assainissement eaux	0.0340 \$	0.0340 \$
Taxe entretien routes	0.0280 \$	0.0280 \$
Taxe Sûreté du Québec	0.1065 \$	0.1086 \$
Total	0.6899 \$	0.7175 \$
Taxe égouts	100 \$	100 \$
Taxe aqueduc	220 \$	250 \$
Taxe matière résiduelle	325 \$	325 \$
Total	645 \$	675 \$
Terrains vagues desservis	1.015 \$	1.071\$

Taxes de services

En ce qui a trait aux taxes de services, vous remarquerez une hausse de 30\$ au niveau de la taxe de services pour l'aqueduc, les autres taxes de service demeurent quant à elles, inchangées.

Les taux des taxes de services ci-dessus mentionnées concernent les taux de taxes résidentielles, nous vous invitons à consulter le règlement de taxation 2024 pour connaître les différents taux applicables aux commerces et industries ou autres.

Le taux d'intérêts sur l'ensemble des comptes en souffrance de la municipalité est maintenu à 12%.

Calendrier des séances du conseil 2024

Les assemblées publiques du conseil municipal se tiennent tous les premiers jeudis du mois, (sauf exception), à **19h30**, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville (voir calendrier ci-dessous).

Janvier	11 Janvier 2024 (2 ^e jeudi)	Juillet	4 Juillet 2024
Février	8 Février 2024	Août	15 Août 2024 (3 ^e Jeudi)
Mars	14 Mars 2024 (2 ^e jeudi)	Septembre	5 Septembre 2024
Avril	11 Avril 2024 (2 ^e jeudi)	Octobre	3 Octobre 2024
Mai	2 Mai 2024	Novembre	7 Novembre 2024
Juin	6 Juin 2024	Décembre	12 Décembre 2024 (2 ^e jeudi)

Programme triennal des dépenses en immobilisations pour 2023-2024-2025

DÉPENSES À EFFECTUER	2024	2025	2026
Réfection rue Saint-Henri, Saint-Martin et Poupart	1 300 000 \$	600 000 \$	1 000 000\$
incluant une piste cyclable sur la rue Poupart			
Équipements incendie	5 000 \$		
Véhicule d'urgence	125 000 \$		
Mise aux normes usine d'épuration	365 795 \$		
Faucheuse travaux publics			12 500 \$
Bâtiment Dek hockey		120 000 \$	
Aménagement d'un parc de planches à roulettes	601 242 \$		
Aménagement d'un sentier pédestre au parc Poupart	187 494 \$		
Terrain de tennis			700 000 \$
Aménagement d'un parc (Place du 200e)		600 000 \$	
Agrandissement et mise aux normes garage municipal	500 000 \$	3 000 000 \$	
Estrade loisirs		18 000 \$	
Climatiseur bibliothèque		18 000 \$	
Compteur d'eau		300 000 \$	
Feux de circulation intersection St-Jacques/St-Nicolas	50 000 \$	450 000 \$	
Raccordement puits Anne-Marie	308 785 \$		
Remorque pour génératrice mobile			25 000 \$
Aménagement parc Boire	75 000 \$		
TOTAL DES DÉPENSES	3 518 316 \$	5 106 000 \$	1 737 500 \$
MODE DE FINANCEMENT			
Fond d'administration	110 000 \$	36 000 \$	37 500 \$
Fonds de roulement	125 000 \$	120 000 \$	
Réserve			
Subvention et règlement d'emprunt	3 283 316 \$	4 950 000 \$	1 700 000 \$
TOTAL MODE DE FINANCEMENT	3 518 316 \$	5 106 000 \$	1 737 500 \$

Rémunération conseil municipal

La rémunération de la mairesse pour l'année 2024 se chiffrera à 27 640.60\$ avec une allocation de dépenses de 13 820.30\$. Les conseillers et conseillères recevront 9 213.53\$ avec une allocation de dépenses de 4 606.77\$.